

# LA LETTRE D'ARGOS.

## Action pour le Renouveau du Gaullisme La Voix du Gaullisme Social

Mars-Avril 2007 : n° 47

### Notre choix

### Editorial

**A** lors que beaucoup cherchent aujourd'hui à se recommander du gaullisme social, nous croyons être, à ARGOS, les seuls qui, depuis 1974, n'avons cessé d'être gaullistes tout en soutenant, autant que nous l'avons pu, des politiques de progrès. Gaullistes «historiques» ou jeunes militants, élus et responsables d'associations, divers par nos engagements personnels mais également désireux de coopérer au bien du pays, nous voilà maintenant confrontés au choix majeur de l'élection présidentielle.

Nous savons bien que la référence gaullienne sera contestée dans ce choix, puisque, depuis des années, hommes politiques et politologues annoncent la mort ou la dilution inéluctable du gaullisme, en raison de la disparition de son fondateur et de ses principaux acteurs et des péripéties politiciennes qui, à maintes reprises, ont brouillé son message. Mais nous savons aussi que l'esprit du combat mené par Charles de Gaulle pendant trente ans au service de la nation et de la République a gardé toute sa force dans la mémoire nationale : alors que la France se trouve à un moment crucial de son destin, comment les Français pourraient-ils se priver de la boussole que l'action et l'œuvre gaullienne ont représentée et peuvent encore représenter pour eux ?

Nous n'insisterons pas sur le rejet unanime que nous opposons aux candidatures des extrêmes,

parfois de qualité et souvent sincères, mais irresponsables dans la situation actuelle de la nation, où le «témoignage» ne suffit plus et risque de conduire à la politique du pire.

En fait, trois candidatures ont retenu l'attention de nos amis.

Celle de M. Bayrou, en raison de son appel à la réconciliation des Français pour gouverner, au centre, avec les meilleurs d'entre eux et de son ambition de dépasser les clivages traditionnels de la droite et de la gauche.

Celle de Mme Royal, en raison de son dessein d'apporter un regard nouveau, celui de la «démocratie participative», dans le débat public, de son aspiration à la justice sociale, de sa prise en compte du «non» au référendum de 2005 sur la Constitution européenne.

Mais c'est à celle de M. Sarkozy qu'une majorité d'entre nous – dont ne fait pas partie notre Secrétaire général Pierre Pascal – apportera son appui.

Elle nous semble en effet la plus proche de nos préoccupations fondamentales, que ne peuvent satisfaire ni les approximations et contradictions de la campagne socialiste ni la volonté, évidente, de M. Bayrou d'instaurer le Fédéralisme européen et une «VIe République» qui provoquerait en réalité, faute d'une véritable majorité, le retour aux combinaisons des régimes du passé et à la toute-puissance des partis.

Suite page 6

“ *La France, c'est  
tous les Français.*

*Ce n'est pas la gauche,  
la France.*

*Ce n'est pas la droite,  
la France.* ”

Charles de Gaulle  
16 décembre 1965



*Françaises, Français, dans ce qu'il va advenir de la France,  
jamais la décision de chacune et de chacun de vous n'aura pesé aussi lourd !*

Général de Gaulle, 25 avril 1969



# NOTRE MEMOIRE

## Notre mémoire

**L** allocution que le général de Gaulle prononça le 7 novembre 1962 à la radio et à la télévision revêt une particulière importance, puisqu'il y tira les conséquences de la large approbation que le peuple français, malgré la coalition des oppositions, venait d'apporter à son projet d'élection du président de la République au suffrage universel. Il voyait, en effet, dans cet événement, à la fois l'ouverture d'une voie nouvelle et féconde pour la République, et la confirmation du rejet par les Français, non des partis en tant que tels, mais des «partis de jadis».

«La décision souveraine que la nation a prise le 28 octobre et qui s'impose à qui que ce soit, peut avoir la plus vaste portée pour l'avenir de la France.

Car, la loi constitutionnelle, telle qu'elle a été votée, fait que dorénavant le peuple français élira son Président au suffrage universel. Celui à qui notre Constitution confère la charge très lourde d'être réellement le Chef de l'Etat en aura, après moi, l'obligation et la possibilité grâce au mandat direct qu'il recevra de la nation. Ainsi devra demeurer cet élément capital de permanence et de solidité que comportent nos institutions, je veux dire la présence au sommet de la République d'une tête qui puisse en être une.

D'autant plus que le scrutin souverain du 23 octobre a solennellement confirmé le droit que notre Constitution attribue au Chef de l'Etat de soumettre au pays, par voie de référendum, tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics. La nation, seule maîtresse d'elle-même, a donc jugé définitivement que ses futurs Présidents

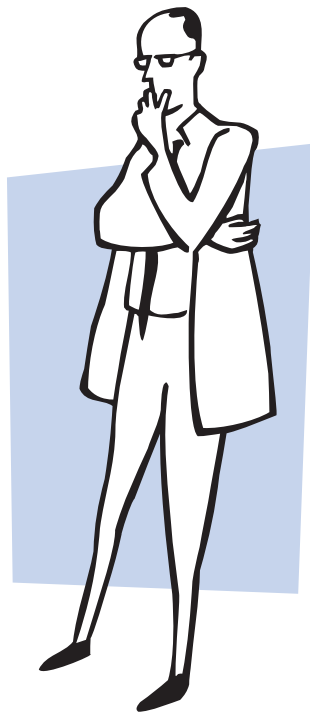
auront la faculté de lui demander, à leur tour, comme je l'ai fait cinq fois moi-même de trancher directement au fond tel problème qui serait essentiel.

Mais aussi, une fois de plus, le référendum a mis en pleine lumière une donnée fondamentale de notre temps. Il s'agit du fait que les partis de jadis, lors même qu'une commune passion professionnelle les réunisse pour

un instant, ne représentent pas la nation. On s'en était clairement et terriblement aperçu, quand, en 1940, leur régime abdiqua dans le désastre. On l'avait, de nouveau, constaté en 1958, lorsqu'il me passa la main au bord de l'anarchie, de la faillite et de la guerre civile. On vient de le vérifier en 1962 [...]

Assurément, nul ne conteste que les partis de jadis épousent et servent encore divers courants d'opinion, intérêts particuliers, souhaits locaux, mérites personnels. Assurément, grâce aux clientèles, aux influences, aux combinaisons, qui sont leurs moyens éprouvés, peuvent-

ils encore faire passer nombre des leurs aux élections. Assurément, certains de leurs hommes ont-ils des capacités qui pourraient être encore utiles au gouvernement du pays dès lors qu'eux-mêmes voudraient agir dans un système dévoué au seul intérêt national ; et l'on sait, qu'au long des années du temps de guerre et du temps de paix où je dirigeais les affaires, j'ai, suivant l'opportunité, pris mes ministres dans toutes les formations politiques, tour à tour et sans exception. Mais c'est un fait, qu'aujourd'hui, confondre les partis de jadis avec la France et la République serait simplement dérisoire».



**Discours et Messages**

*Edition Plon, tome IV, p. 42-44*

# CHRONIQUES

## Chroniques

### Un traité simplifié vaut-il mieux qu'une Constitution ?

**L**e recul de quelques années permet de mieux mesurer combien l'élargissement de 2004 a été une révolution dans la construction européenne. Transformant une Union de l'Europe occidentale en une Union pancontinentale, il a aussi précipité l'idée constitutionnelle du haut des sommets européens où les plus fédéralistes l'avaient imposée. Dès lors qu'elle entend reconstituer une union politique autrement que sur la réalité d'une Europe composée d'Etats-nations, elle ne conduit plus qu'à une impasse ou à une nouvelle division du continent. En France, le «non» du 29 mai 2005 n'a donc qu'entériné la fin d'une époque. Il a invalidé une intégration européenne plus poussée qui avait divisé les Français, treize ans plus tôt, lors du référendum sur le traité de Maastricht.

Aujourd'hui, tous les candidats à la présidence de la République proclament avoir entendu ce verdict national. Tous, pourtant, n'en tirent pas les mêmes conclusions. Parmi les trois principaux, Ségolène Royal et François Bayrou ne renoncent aucunement à une Constitution européenne. Seul, Nicolas Sarkozy a discrètement enterré le projet au profit d'un traité simplifié.

En réalité, si les deux premiers se parent de vertus démocratiques et promettent un nouveau référendum, ils sont décidés à corriger le «non» du 29 mai et à faire avaler une nouvelle fois la potion fédéraliste aux Français.

François Bayrou n'a rien changé à son projet et reste l'héritier de Jean Monnet et de Jean Lecanuet. Outre le ralliement du petit parti fédéraliste à sa cause en février dernier, le candidat Bayrou ambitionne pour l'Europe «un cœur très fédéré dans un ensemble plus large» (discours du 13 mai 2006). «L'Europe est affaire de foi, d'engagement, d'idéal. Je ne l'oublie jamais, ayant la responsabilité de la famille politique de Robert Schuman» rappelle-t-il (*La Croix*, 29 mai 2006).

L'objectif poursuivi par Ségolène Royal est le même et la participation de Jean-Pierre Chevènement à sa campagne n'a pas suffi à l'infléchir. Au contraire, dans un récent entretien au *Monde* (9 mars 2007),



Dominique Strauss-Kahn clarifiait la position des socialistes : «Il faut écarter le «mini-traité» version Sarkozy, parce qu'il manque d'ambition et heurte les dix-huit pays qui ont dit oui à la Constitution européenne. Nous n'avons pas besoin d'un traité «moins». Nous avons besoin d'un traité «plus». Celui-ci convenait, d'ailleurs, que «s'il n'est qu'un règlement intérieur de fonctionnement de l'Union, sous la pression des eurosceptiques, des Britanniques, des Polonais, des Tchèques auxquels Nicolas Sarkozy prête la main avec son mini-traité, il peut passer par la voie parlementaire. Si c'est le traité «plus», le parallélisme des formes impose un référendum mais, dans ce cas, il sera, j'en suis sûr, adopté».

Le projet de traité simplifié de Nicolas Sarkozy a, au moins, l'avantage du réalisme. A Strasbourg, dans son discours «pour que l'Europe change», l'objectif constitutionnel a été clairement déclassé : «Malraux disait : «L'Europe sera volonté ou mort». Où est la volonté de l'Europe ? Aucune Constitution européenne, quelle que fût sa qualité, ne saurait répondre à cette question. Et si nous ne sommes pas très vite capables d'y répondre, l'Europe risque de mourir. Et avec elle une certaine idée de la France [...] La fuite en avant ne résoudra rien. Se voiler la face non plus».

Ce réalisme est, bien sûr, imposé par la volonté populaire française, mais il l'est aussi par le nouveau contexte européen. Il reconnaît que l'idée constitutionnelle européenne n'est pas seulement rejetée par la France et les Pays-Bas mais aussi par la Pologne et le Royaume-Uni où Gordon Brown, le prochain premier ministre travailliste, s'opposerait plus encore que Tony Blair au projet allemand de relance de la Constitution européenne. Dès lors, le projet de Nicolas Sarkozy est probablement moins ambitieux par son contenu que par son objectif. S'il ne reprend aucune disposition substantielle du TCE et se contente de préciser les règles de fonctionnement à 27, il pourrait, alors, non seulement se conformer au choix souverain des Français mais également permettre à la France de redevenir arbitre du jeu européen : «Débloquer l'Europe institutionnellement, telle est à

mes yeux la priorité absolue si nous ne voulons pas que très vite l'Union ne se transforme en une simple zone de libre-échange où viendront s'affronter les spéculateurs et les prédateurs du monde entier [...] Dans ce but, je proposerai à nos partenaires de nous mettre d'accord sur un traité simplifié».

Le pari est réel mais, à l'inverse, entreprendre de nouvelles négociations avec les pays «amis du oui», sans considération des positions britanniques ni de celles des nouveaux pays membres, impliquerait de remettre en cause la réunification du continent, acquise en 2004, et redonnerait une nouvelle vigueur au projet de «cœur très fédéré» de François Bayrou. Une telle perspective est autrement plus inquiétante, et la seule promesse d'un référendum ne saurait convaincre les partisans du «non».

**Jérôme BALOGÉ**

# ENTRE LES LIGNES

## Entre les lignes

### A lire :

**Dictionnaire De Gaulle.** Paris, *Robert Laffont* 2006.

Cette somme, publiée sous la direction de Claire Andrieu, Philippe Braud et Guillaume Piketty, fera date. Elle dépeint, en effet, un Charles de Gaulle aux multiples facettes et un gaullisme aux cent actes divers. Ainsi sont heureusement actualisées et complétées les grandes biographies existantes du Général qui avaient déjà, notamment celle de Jean Lacouture, éclairé sa haute figure et la personnalité de nombre de ses contemporains, amis ou adversaires.

De Gaulle est ici présenté tel qu'en lui-même l'éternité ne l'a pas changé, depuis sa jeunesse jusqu'à la fin de sa vie, au cœur de sa famille, avec ses goûts et préférences intimes, à travers ses écrits, dans l'action qu'il conduisit pendant trente ans au service de la nation pour réaliser l'œuvre majeure de libération de la patrie puis de rénovation de la République, qui marquera les siècles.

Pour tenter de mener à bien un aussi vaste projet, 300 auteurs se sont mobilisés. On trouve parmi eux des universitaires chevronnés ou plus jeunes mais déjà expérimentés, résumant leurs recherches dans des notices précises et soigneusement documentées.

Et, également, des hauts fonctionnaires, des officiers, des écrivains, des journalistes conviés à décrire tel ou tel aspect de l'aventure gaullienne. On y trouve aussi des contributeurs étrangers : anglais, américains, allemands, italien, belge, russe, égyptien, mexicain... Chez les uns comme chez les autres, le ton ne cesse d'être objectif, le plus souvent compréhensif, mais sans complaisance. Car il ne s'agit pas d'une hagiographie à mille voix mais d'un travail en profondeur, faisant revivre un homme exceptionnel au milieu de quelques-uns de ceux qui firent alors l'actualité. On regrettera seulement certaines lacunes, sans doute inévitables dans une telle encyclopédie : pour ne parler que des Radicaux, que de Gaulle eut si souvent en face de lui, pourquoi évoquer Edouard Daladier ou Maurice Faure, et pas Edouard Herriot, qui fut un de ses principaux adversaires ?

On ne pourra, néanmoins, que se féliciter de la richesse de l'ensemble ; du caractère équilibré de portraits forcément délicats à traiter, comme ceux du maréchal Pétain, de Georges Pompidou, de Valéry Giscard d'Estaing ou de François Mitterrand.



On appréciera aussi les jugements mesurés que les auteurs ont portés sur des périodes controversées, comme l'épuration en 1944, les conditions du retour au pouvoir du Général en 1958, la guerre d'Algérie ou les événements de mai 1968. On ne pourra également qu'être impressionné par la dimension d'analyses comme celles de Maurice Agulhon sur De Gaulle et la République, ou de Jolyon Howorth, professeur à Yale, dressant, contre tous les poncifs habituels, un bilan positif de la politique européenne du Général.

Enfin, on enregistrera avec satisfaction les mises au point amorcées dans plusieurs rubriques sur la nature du gaullisme trop souvent assimilé, on le sait, à un reliquat de bonapartisme, à un néo-boulangisme ou au conglomérat «attrape-tout» du fond commun des droites françaises. La réalité authenti-

que de ce gaullisme, qu'il ait été «d'opposition» ou de «gouvernement», fut tellement plus large et plus forte, puisqu'il s'attacha toujours en priorité à nourrir la légitimité de son pouvoir grâce au rassemblement non seulement des personnes, mais aussi des principales familles spirituelles du pays. Les textes cités le prouvent surabondamment.

Au total, la preuve est ainsi apportée que l'Histoire, en ce qui concerne le général de Gaulle et son époque, est aujourd'hui en marche. Nous n'avons jamais attendu qu'elle nous déroule le tapis magique d'une légende dorée, mais seulement qu'elle nous délivre des caricatures et qu'elle nous apporte l'équité.

Par la vérité ■

# DIALOGUES

## Dialogues

### 1 *Quelle place faut-il, selon vous, reconnaître aujourd'hui à la revendication écologiste ?*

**La Lettre d'Argos :** Une place de premier plan.

C'est un élément positif de la campagne présidentielle actuelle que d'accorder une place importante aux problèmes de l'environnement. Ils la méritent pour toutes les raisons que l'on connaît, sans qu'il soit nécessaire d'y insister longuement.

Il faut, en outre, se réjouir de ce que ces problèmes soient aujourd'hui portés par toutes les formations politiques et non plus par le seul parti des «Verts», qui s'est d'ailleurs montré incapable de les faire avancer effectivement. A cet égard, les gaullistes ne doivent éprouver aucun complexe, puisque ce sont eux qui ont fait adopter par le Parlement, en 1960, la première loi de lutte contre la pollution atmosphérique et qui ont créé, en 1971, le premier ministère de l'Environnement. Et je me permets de rappeler qu'en tant que ministre chargé de la tutelle du Commissariat à l'Energie atomique j'ai mis en place, en octobre 1973, le premier service de contrôle des établissements

de production nucléaire. Nous n'avions donc pas attendu, pour nous préoccuper de l'exigence écologique, les oukases de Greenpeace, les propositions irréalistes de Mme Voynet, ni même les



conditions de ... M. Hulot ! Il est important que nous restions à la pointe de cette bataille, qui ne fait que commencer.

## 2 Pourquoi n'avez-vous pas soutenu la candidature de Nicolas Dupont-Aignan ?

**La Lettre d'Argos** : Parce qu'en dépit de la bonne volonté et du courage du candidat, elle n'a pas semblé à la plupart d'entre nous assez solide pour représenter avec autorité le gaullisme dans une telle compétition.

La personnalité, au demeurant sympathique, de M. Dupont-Aignan n'est pas en cause. Mais son discours nous a paru, dans l'ensemble, trop sommaire et, pour ce qui se rapporte à la politique étrangère, malgré son désir de suivre au plus près l'enseignement du général de Gaulle, trop proche de ce que l'on appelle aujourd'hui le souverainisme.

Or ce «souverainisme» – transposition maladroite de l'effort légitime du peuple québécois pour sauvegarder son avenir ne saurait être confondu avec le gaullisme, dont il ne représente qu'une lecture rétrécie, affirmée le plus souvent en osmose avec les doctrines des droites extrêmes. Aussi bien, cette conception ne nous paraît-elle pas appropriée pour mener à bien le combat qui devrait permettre de réorienter la construction européenne en la sortant de l'impasse technocratique où elle s'est enlisée.

Car ce n'est pas en nous enfermant dans une attitude globale de refus de tout ce qui a été fait depuis 50 ans, souvent sous l'impulsion du Général, que nous conforterons la place de la France dans l'Europe de demain : c'est, au contraire, en développant des coopérations concrètes avec nos partenaires, grâce à des politiques communes que nous aurons le plus de chances d'y parvenir ■

## Editorial suite

C'est la voie du soutien à M. Sarkozy que, pour ma part, je souhaite emprunter, non seulement par refus des fausses solutions qui nous sont par ailleurs proposées mais surtout parce que j'ai apprécié la détermination du candidat à tourner la page des principats précédents ; son rappel constant des origines gaullistes de son parcours ; sa volonté de situer les réformes qu'il préconise dans le cadre, pour nous irremplaçable, de la Ve République et de donner un nouvel élan à la nation sans l'enfermer dans un nationalisme étriqué ; son attachement à l'unité et à la continuité de l'histoire de France sans se laisser emprisonner dans les sectarismes de jadis.

Même si nous récusons les procès d'intention, si souvent injustes, faits dans tous les domaines à Nicolas Sarkozy, nous ne sommes pas, pour autant, insensibles aux interrogations que suscitent dans l'opinion ses prises de position sur la relance de la construction européenne, sur la place de la France dans l'OTAN, sur la régulation de l'immigration, sur l'évolution du modèle social français. Nous souhaitons que des réponses claires et nettes soient données à ces difficiles problèmes : le soutien n'a jamais interdit le dialogue.

Je ne doute pas que les gaullistes sociaux se retrouvent unanimes au deuxième tour du scrutin présidentiel pour faire prévaloir le choix le plus conforme à l'intérêt du pays et à l'avenir des jeunes générations qui feront la France de demain.

**Jean CHARBONNEL**  
Ancien ministre



Tous nos lecteurs pourront prolonger ce dialogue en nous joignant sur notre site : <http://gaullismesocial.free.fr>

**Directeur de la publication :**  
Jean CHARBONNEL

**Abonnement :**  
Chèques à l'ordre d'ARGOS  
5 numéros par an : 30 €  
Abonnement de soutien : à partir de 76 €

**Rédaction :**  
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

**Imprimerie :**  
CHASTRUSSE s.a.  
19105 BRIVE  
Dépôt légal : Mars-Avril 2007, n° 6757